Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9270218
Centre d'intérêt : 875

"Génies en foin" : concours s'adressant aux jeunes des écoles secondaires du Québec / Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière ; Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe. -- [Québec] : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, [1990?]
22 p. ; 26 cm.

Code : 90-0169. Médiagraphie : p. 21-22.

ISBN 2-550-21257-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière • Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe • Québec (Province). Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Descripteur(s) : Agriculture • Formation agricole • Concours • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Techniques agro-alimentaires

Ce concours vise essentiellement à promouvoir et à valoriser le domaine de l'agro-alimentaire auprès des élèves de troisième et quatrième secondaire sur le point de faire un choix de carrière. Il se présente sous la forme d'un jeu-questionnaire mettant à l'épreuve les connaissances des joueurs et leur rapidité à répondre aux quelques quarante questions qui sont posées durant une partie. Une médiagraphie qui a permis d'élaborer les questionnaires est présentée en annexe.

Type de document :

«GÉNIES EN FOIN»

Québec

1270218

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL H2B 1G2

«GÉNIES EN FOIN »

CONCOURS S'ADRESSANT AUX JEUNES DES ÉCOLES SECONDAIRES DU QUÉBEC

Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière

401, rue Poiré
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0

Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe

3230, rue Sicotte, C.P. 70
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B3

Des établissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Dépot légal
Bibliothèque nationale du Québec
4e trimestre 1980
ISBN 2-550-21257-6

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 5

COURTE HISTOIRE 7

NATURE DU CONCOURS 7
Buts et objectifs

LE CONCOURS 8
Déroulement des parties 8
Disposition des équipes 9
Avertisseurs 9
Le public 9
Durée des parties 9
Participants admissibles 9
Organisation locale, qualification régionale et finale provinciale 9
Organisation locale 9
Qualification régionale 10
Finale provinciale 10

ATTITUDE À ADOPTER 10

RÈGLEMENTS 11

BOURSES ET TROPHÉE 12

INSCRIPTION 13
Le formulaire d'inscription (voir annexe III) 13
Date limite d'inscription 13

MODIFICATION AU CONCOURS 13

CHAMPION PROVINCIAL 13

ANNEXE I 15
PLAN D'UN MATCH

ANNEXE II 17
FORMULE DE POINTAGE

ANNEXE III 19
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MÉDIAGRAPHIE 21
Écologie 21
Biologie humaine 21
Botanique 22
Productions agricoles 22
Formation agricole 22

REMERCIEMENTS

Le concours «**Génies en foin**» est le fruit d'un long cheminement qui a engagé beaucoup de ressources de l'Institut et l'appui de la direction.

Aujourd'hui, nous voudrions souligner d'une façon particulière les efforts et la ténacité de certaines personnes qui en on fait un événement à caractère provincial. Pensons à Denis Gendron, agronome, professeur au département des Productions végétales; Denis Dumont, professeur au département des Sciences humaines; Eddy Perron, agent d'information, et à la secrétaire Nicole Cazes qui, inlassablement, ont travaillé à la réalisation du concours et de cette brochure.

André Gaudette, agronome, ISEP
Responsable des Communications

«GÉNIES EN FOIN»

COURTE HISTOIRE

L'activité «Génies en foin» a vu le jour à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière en février 1985. Au tout début, elle avait été organisée à l'interne par les Services aux élèves comme l'une des activités au programme de la journée culturelle.

Sa grande popularité s'est toujours maintenue, si bien qu'en 1988, des membres du département des Sciences humaines et des Services aux élèves proposaient d'élargir le concours en le sortant de l'Institut et de l'utiliser comme outil de promotion. Dans l'esprit des organisateurs, le jeu devait s'adresser aux élèves de 3e et 4e secondaire afin de promouvoir et de valoriser l'agro-alimentaire auprès des jeunes sur le point de faire un choix de carrière. «Génies en foin» s'inscrivait désormais dans le cadre des activités d'Expo-Poc (exposition agricole organisée par les élèves de l'I.T.A.).

À la suite d'une rencontre préparatoire, il avait été convenu de trouver des commanditaires. Le choix s'est porté rapidement sur la Fédération des producteurs de lait. Nous avons obtenu 5000 $ de la Fédération.

En 1988, quatre régions ont été retenues: Portneuf, Beauce, La Pocatière et Rimouski. L'événement a remporté un vif succès. Aussi, l'année suivante, quatre autres régions s'ajoutaient: les régions de Charlevoix, Montmagny, Baie-des-Chaleurs et Abitibi. En 1990, l'activité s'est maintenue avec la même formule et a touché dix-sept polyvalentes du Bas-Saint-Laurent, de La Pocatière, de Portneuf, de Drummondville, de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe-Richelieu, de Montréal-Outaouais et d'Abitibi-Témiscamingue. Face au succès connu, le comité de gestion à l'enseignement décidait d'en faire une activité menée conjointement par les instituts de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière.

NATURE DU CONCOURS

Buts et objectifs

Ce concours vise essentiellement à intéresser les jeunes du Québec et à leur faire découvrir le domaine de l'agro-alimentaire. Nous croyons qu'il peut aussi donner le goût aux participantes et aux participants de parfaire leurs connaissances dans d'autres domaines.

Par ce concours, nous souhaitons principalement que:

- soit valorisée la formation en sciences biologiques dispensée au secondaire et sur laquelle s'appuient les techniques agro-alimentaires;
- des jeunes se sensibilisent à l'importance du secteur de l'agro-alimentaire dans notre économie;
- des jeunes prennent conscience des principaux défis à relever dans ce domaine;

- des jeunes fassent l'effort rigoureux de se documenter sur la situation de ce secteur dans leur région, dans leur province et même dans le monde;

- des jeunes sachent qu'une formation appropriée est désormais nécessaire pour un minimum d'efficacité dans les nombreux emplois reliés à ce secteur de l'économie;

- des jeunes sachent qu'au Québec, il existe deux institutions collégiales spécialisées qui offrent une formation d'une grande qualité dans ce domaine;

- des jeunes aient l'occasion de constater, tout en se divertissant, la qualité de la formation et de la recherche que l'on rencontre dans les Instituts de technologie agro-alimentaire de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe.

LE CONCOURS

Le concours «**Génies en foin**» est un jeu-questionnaire mettant à l'épreuve les connaissances des joueurs et leur rapidité à répondre. Quarante questions sont posées durant un match. Celles-ci s'adressent soit à un membre de l'équipe, à toute l'équipe ou à l'ensemble des deux équipes.

Déroulement des parties

Au début de la partie, un tirage au sort détermine les équipes «**A**» et «**B**». L'animateur a en main une série de questions de même que les dispositions particulières qui accompagnent ces questions. Il interpelle les élèves selon les indications prévues au questionnaire. Il précise donc aux membres des deux équipes la formule appropriée à chacune des étapes. La construction des parties prévoit un nombre égal de chances aux deux équipes de marquer des points: cela va de soi (voir annexe I).

Les points attribués aux bonnes réponses sont cumulés sur une feuille officielle de pointage. Cette dernière doit être signée par le ou la représentante de chacune des deux équipes participantes, par le juge et par l'animateur de la rencontre. Les points qui figurent sur des pancartes ou sur tout autre système d'affichage ne peuvent d'aucune manière servir de pointage officiel. Ils ne sont valables que dans la mesure où ils sont conformes aux points inscrits sur la feuille de pointage (voir annexe II).

L'étape cruciale du match est ce qu'on appelle «**LA GERBE**», puisqu'elle déterminera le vainqueur advenant un match nul. C'est une série de quatre questions dont une bonne réponse à la première donne accès aux trois suivantes. C'est la seule étape ou une seule équipe accumule des points. Lors d'un match, dix questions s'adressent à chacune des équipes, vingt aux plus rapides des huit joueurs. L'annexe I présente la structure d'un match.

Disposition des équipes

Tous les membres des deux équipes doivent avoir pris place et être prêts à répondre au moment où la partie commence. Les quatre membres d'une même équipe doivent être regroupés et séparés de l'équipe adverse par l'animateur du jeu; lorsque cela est possible, les équipes peuvent être superposées l'une à l'autre.

Avertisseurs

Au début du match, chaque élève participant doit essayer son avertisseur afin d'éviter d'interrompre une partie à cause d'un bris technique. La partie ne peut commencer que lorsque les huit avertisseurs sont en état de fonctionner.

Le public

Lors du déroulement des rencontres, il importe aux responsables des parties de prévoir des moyens pour aviser les spectateurs qu'ils doivent garder le silence tout au long des matchs. Ils ne peuvent pas non plus circuler dans l'enceinte où se déroule le match. Ils doivent également s'abstenir de manger, de boire et de fumer dans ce même lieu. Une partie pourra être considérée comme non valide si elle devait se dérouler dans un endroit où ces conditions minimales ne seraient pas respectées.

Durée des parties

En incluant la période de réchauffement et les instructions d'usage, les matchs devraient normalement durer une trentaine de minutes.

Participants admissibles

Ce concours s'adresse exclusivement aux élèves réguliers inscrits officiellement en troisième et en quatrième secondaire dans un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec, pour l'année en cours.

Ce concours ne s'adresse pas nécessairement à toutes les écoles secondaires de la province de Québec. Le comité détermine les écoles retenues en fonction de certains critères tels le respect de la date limite d'inscription, la distance entre les écoles inscrites dans chacune des régions, etc.

Organisation locale, qualification régionale et finale provinciale

Organisation locale

Il existe trois niveaux de compétition dans ce concours. À la base, on peut parler d'une compétition locale, c'est- à- dire une compétition qui se déroule à l'intérieur d'une même école afin de déterminer l'équipe retenue pour le deuxième niveau de compétition. À ce premier niveau, le déroulement de la compétition est totalement laissé à la discrétion de l'école. Chaque école peut donc fonctionner à sa guise, utiliser les parties qui lui sont fournies

comme elle l'entend. Il lui faut cependant fournir à temps les noms des membres de son équipe pour le deuxième niveau de compétition.

Qualification régionale

Le deuxième niveau de compétition de ce concours est un peu différent. Il s'agit d'une qualification régionale. La région est un territoire délimité par le comité organisateur des I.T.A. en fonction de critères géographiques. Chaque région couvre normalement trois ou quatre écoles secondaires. La qualification régionale se tient en mars ou en avril à un moment déterminé conjointement par le comité organisateur du concours, l'école hôte et les équipes participantes. La décision sera prise avant le dernier vendredi du mois de février pour chacune des régions. À ce deuxième niveau, tous les matchs se déroulent selon les règlements officiels. Les matchs sont arbitrés par un représentant des I.T.A. ou par un représentant du MAPAQ en région. L'école gagnante passe au troisième niveau de compétition.

Finale provinciale

Au troisième et dernier niveau de compétition s'affrontent donc les équipes des écoles gagnantes de chacune des régions. De la même façon qu'au niveau précédent, les équipes sont opposées de façon aléatoire pour les matchs. Les deux finalistes s'affrontent par la suite dans la grande finale. Cette compétition se tient à l'I.T.A. de La Pocatière en avril dans le cadre des activités d'Expo-Poc.

ATTITUDE À ADOPTER

Les objectifs de cette compétition sont d'abord et avant tout de donner une occasion à des jeunes de s'intéresser au domaine de l'agro-alimentaire. Il ne s'agit pas d'une évaluation de performance quelconque des participants ou des élèves d'une école. Ainsi, il est strictement interdit de diffuser, sans l'autorisation écrite du responsable de ce concours, les résultats des matchs des compétitions de deuxième et de troisième niveau, et ce, afin d'éviter toute comparaison et tout préjudice aux écoles participantes.

Quant aux participants, nous exigeons d'eux un sain esprit sportif, le respect des règles et des adversaires, une attitude honnête et polie dans le cas où l'arbitre de la rencontre tranche tout point litigieux.

RÈGLEMENTS

1. Chaque partie est composée d'un questionnaire de 40 questions.

2. À chacune des huit tranches du match, l'animateur fournit les indications particulières.

3. La lecture d'une question cesse dès qu'elle est interrompue par la sonnerie; le concurrent doit alors répondre dans les deux secondes qui suivent.

4. Si le droit de réplique s'impose, l'équipe adverse bénéficie d'une nouvelle lecture.

5. L'équipe dont un participant est pris à souffler une réponse alors que la question posée en est une dite sans consultation, peut se voir enlever jusqu'à trois points.

6. Une question peut être annulée si une réponse provient de l'auditoire.

7. Lors d'un «sprint» si une équipe cherche à protéger son avance (par exemple, en appuyant sur le bouton dès le début de la question et en ne donnant aucune réponse valable) nous accordons, à la suite d'une réponse fausse, un droit de réplique à l'équipe adverse, sans droit de consultation. L'équipe qui a le droit de réplique possède cinq secondes de réflexion après relecture de la question.

8. Dans le cas où un match se termine par un compte nul, la victoire est accordée à l'équipe qui a remportée« **LA GERBE**» (étape V).

9. Seul le signal sonore ou visuel indique à l'animateur qui a droit de réponse à une question. Le système conventionnel prévoit normalement que seul le premier signal puisse être entendu ou vu par l'animateur. Dans tous les cas litigieux concernant ces technicalités, c'est le juge de la partie qui tranche et sa décision est sans appel. Ce dernier peut également se prononcer à tout moment de la rencontre avec ou sans l'avis de l'animateur sur la qualité de la réponse donnée à une question.

10. Nombre obligatoire de joueurs

Si une équipe ne présente pas quatre élèves admissibles au moment prévu pour commencer la partie, elle peut perdre par défaut, sauf si une entente avec l'autre équipe permet à l'équipe fautive de jouer son match avec un nombre insuffisant de joueurs.

Nous recommandons, bien que ce ne soit pas une condition nécessaire aux équipes, de prévoir un ou deux élèves substituts aux quatre membres réguliers pour éviter ce genre de situation.

11. Attestation d'études

L'école secondaire ou la polyvalente doit fournir un relevé d'étape pour confirmer le niveau des études des participants, et ce, dès la qualification régionale.

BOURSES ET TROPHÉE

Le trophée à défendre «**La Gerbe d'or**» est mis en jeu pour la compétition annuelle.

De plus, différentes récompenses sont prévues à la qualification régionale et à la finale provinciale.

Les concurrents se voient remettre un chandail du concours, un poster, une épinglette et un certificat de participation.

De plus, les équipes gagnantes à la qualification régionale reçoivent une plaque «**La Gerbe d'or**, gagnant régional» et passent à la finale provinciale. Les frais de déplacement sont assumés par les Instituts. Si le transport se fait par autobus, nous suggérons de réserver un nombre suffisant de places pour les équipes éliminées à la qualificationn régionale; ces derniers devront cependant assumer leurs frais de séjour.

À la finale provinciale, l'équipe championne reçoit une plaque:

«La Gerbe d'or»
Champion provincial

et le trophée à défendre:

«La Gerbe d'or».

Enfin, des bourses sont attribuées aux différents niveaux de compétition et pourraient être sujettes à modification.

	Équipes défaites	Équipes gagnantes
Régionale	50 $	Passe à la finale
Quart de finale	75 $	100 $
Demi- finale	75 $	150 $
Finale	100 $	350 $

L'équipe gagnante du championnat empoche ainsi une somme globale de 600 $.

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription (voir annexe III)

Le formulaire d'inscription engage l'école et ses responsables à respecter les règlements du présent concours. Il engage aussi les organisateurs à assurer à l'école inscrite le support auquel elle a droit à chacune des étapes de la compétition. Cela inclut l'acheminement des différents documents (questionnaires et instructions) au premier niveau de compétition ainsi que l'animation et la supervision des matchs aux deuxième et troisième niveaux de compétition. Cela comporte aussi la distribution des différents prix rattachés à ce concours dans un délai raisonnable.

Date limite d'inscription

Toute école désirant participer à ce concours doit remplir le formulaire d'inscription et le faire parvenir sous pli recommandé à:

« GÉNIES EN FOIN »
I.T.A. de La Pocatière
401, rue Poiré
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION est annoncée chaque année dans le premier envoi postal. Le sceau de la Société canadienne des postes servira de critère pour déterminer la date de l'envoi.

MODIFICATION AU CONCOURS

Le comité organisateur de ce concours ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'annulation de l'une ou de l'autre des compétitions reliées à ce concours si:

- des écoles se retirent de la compétition;
- des circonstances imprévisibles empêchent la tenue d'une ou de plusieurs rencontres;
- une ou plusieurs équipes refusent de se soumettre aux règlements du concours.

CHAMPION PROVINCIAL

1re édition:	**1988**	Polyvalente Paul-Hubert	Rimouski
2e édition:	**1989**	Polyvalente de Paspébiac	Paspébiac
3e édition:	**1990**	Polyvalente Marcel-Landry	Iberville

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription (voir annexe III)

Le formulaire d'inscription engage l'école et ses responsables à respecter les règlements du présent concours. Il engage aussi les organisateurs à assurer à l'école inscrite le support auquel elle a droit à chacune des étapes de la compétition. Cela inclut l'acheminement des différents documents (questionnaires et instructions) au premier niveau de compétition ainsi que l'animation et la supervision des matchs aux deuxième et troisième niveaux de compétition. Cela comporte aussi la distribution des différents prix rattachés à ce concours dans un délai raisonnable.

Date limite d'inscription

Toute école désirant participer à ce concours doit remplir le formulaire d'inscription et le faire parvenir sous pli recommandé à:

«GÉNIES EN FOIN»
I.T.A. de La Pocatière
401, rue Poiré
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION est annoncée chaque année dans le premier envoi postal. Le sceau de la Société canadienne des postes servira de critère pour déterminer la date de l'envoi.

MODIFICATION AU CONCOURS

Le comité organisateur de ce concours ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'annulation de l'une ou de l'autre des compétitions reliées à ce concours si:

- des écoles se retirent de la compétition;
- des circonstances imprévisibles empêchent la tenue d'une ou de plusieurs rencontres;
- une ou plusieurs équipes refusent de se soumettre aux règlements du concours.

CHAMPION PROVINCIAL

1re édition:	**1988**	Polyvalente Paul-Hubert	Rimouski
2e édition:	**1989**	Polyvalente de Paspébiac	Paspébiac
3e édition:	**1990**	Polyvalente Marcel-Landry	Iberville

ANNEXE I

PLAN D'UN MATCH DE «GÉNIES EN FOIN»

1. Une question de réchauffement pour chaque équipe avec droit de consultation. En cas de mauvaise réponse, droit de réplique à l'équipe adverse avec droit de consultation. Temps de consultation: 10 secondes.

Équipe A: QUESTION 1

Équipe B: QUESTION 2

2. Questions individuelles à l'équipe A, à raison de 1 question par membre. Aucune consultation. En cas de mauvaise réponse, droit de réplique du vis-à-vis de l'équipe adverse sans droit de consultation. Délai: 10 secondes.

QUESTIONS 3 à 6 inclusivement

3. Huit questions au plus rapide des joueurs sans droit de consultation et sans droit de réplique. L'animateur interrompt sa question dès qu'il entend une sonnerie.

QUESTIONS 7 à 14 inclusivement

4. Questions individuelles à l'équipe B, à raison de 1 question par membre. Aucune consultation. En cas de mauvaise réponse, droit de réplique du vis-à-vis de l'équipe adverse sans droit de consultation. Délai: 10 secondes.

QUESTIONS 15 à 18 inclusivement

5. **LA GERBE. La première des 4 questions s'adresse au plus rapide des 8 joueurs.**

- Si sa réponse est bonne, l'équipe de ce joueur se voit poser les 3 autres questions avec droit de consultation et peut ainsi accumuler un total de 4 points. Aucun droit de réplique. Temps de consultation: 10 secondes.

- Si la réponse est fausse,un des membres de l'équipe adverse doit répondre correctement à la question afin que l'équipe ait accès aux trois autres questions.

Note pour l'animateur: si aucun joueur ne répond à la première

question, on passe à la deuxième et on applique le même procédé.

QUESTION DE QUALIFICATION: 19

QUESTIONS 20, 21 et 22

6. Une question de consolidation pour chaque équipe avec droit de consultation. En cas de mauvaise réponse, droit de réplique à l'équipe adverse avec droit de consultation. Temps de consultation: 10 secondes.

Équipe A: QUESTION 23

Équipe B: QUESTION 24

7. Questions individuelles à l'équipe B, à raison de 1 question par membre. Aucune consultation. En cas de mauvaise réponse, droit de réplique du vis-à-vis de l'équipe adverse sans droit de consultation. Délai: 10 secondes.

QUESTIONS 25 à 28 inclusivement

8. Questions individuelles à l'équipe A, à raison de 1 question par membre. Aucune consultation. En cas de mauvaise réponse, droit de réplique du vis-à-vis de l'équipe adverse sans droit de consultation. Délai: 10 secondes.

QUESTIONS 29 à 32 inclusivement

9. SPRINT FINAL. Huit questions, sans droit de consultation et avec droit de réplique. L'animateur interrompt sa question dès qu'il entend une sonnerie. Délai: 5 secondes.

QUESTIONS 33 à 40 inclusivement

FIN DU MATCH

ANNEXE II

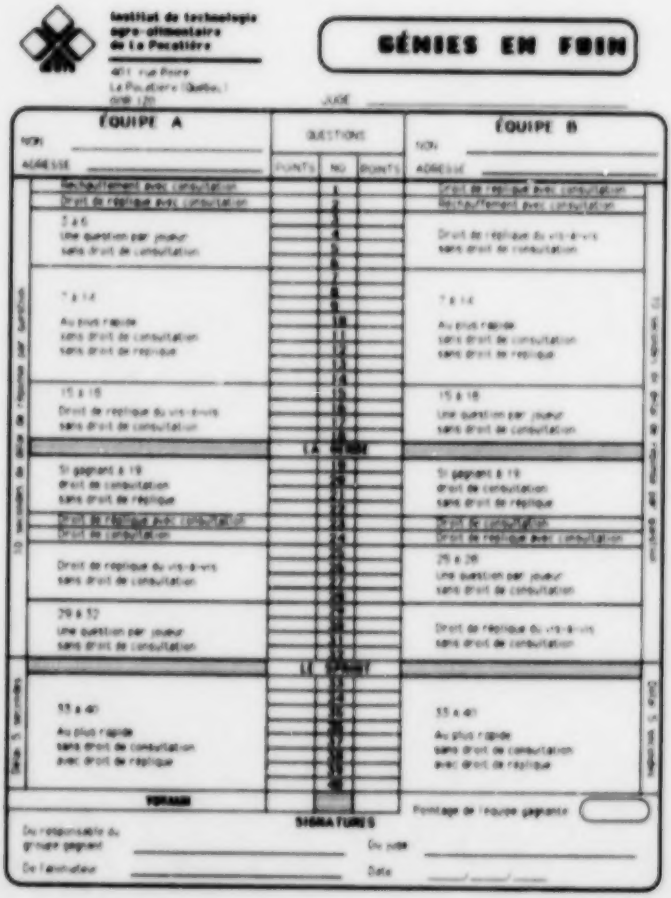

Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière

401 rue Poiré
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0

GÉNIES EN FOIN

JUGE _____

ÉQUIPE A		QUESTIONS		ÉQUIPE B
NOM _____				NOM _____
ADRESSE _____	POINTS	NO	POINTS	ADRESSE _____
Ralentissement avec consultation		1		Droit de réplique avec consultation
Droit de réplique avec consultation		2		Ralentissement avec consultation
3 à 6 Une question par joueur sans droit de consultation		3 4 5 6		Droit de réplique du vis-à-vis sans droit de consultation
7 à 14 Au plus rapide sans droit de consultation sans droit de réplique		7 8 9 10 11 12 13 14		7 à 14 Au plus rapide sans droit de consultation sans droit de réplique
15 à 18 Droit de réplique du vis-à-vis sans droit de consultation		15 16 17 18		15 à 18 Une question par joueur sans droit de consultation
		LA MITAINE		
Si gagnant à 19 droit de consultation sans droit de réplique		19 20 21 22		Si gagnant à 19 droit de consultation sans droit de réplique
Droit de réplique avec consultation Droit de consultation		23 24		Droit de consultation Droit de réplique avec consultation
Droit de réplique du vis-à-vis sans droit de consultation		25 26 27 28		25 à 28 Une question par joueur sans droit de consultation
29 à 32 Une question par joueur sans droit de consultation		29 30 31 32		Droit de réplique du vis-à-vis sans droit de consultation
		LE CHIEN		
33 à 40 Au plus rapide sans droit de consultation avec droit de réplique		33 34 35 36 37 38 39 40		33 à 40 Au plus rapide sans droit de consultation avec droit de réplique
TOTAUX				Pointage de l'équipe gagnante

SIGNATURES

Du responsable du groupe gagnant _____ Du juge _____

De l'animateur _____ Date ____/____/____

ANNEXE III

FORMULAIRE D'INSCRIPTION «GÉNIES EN FOIN 1990»

Nom de l'établissement : _____

_____

Adresse : _____

_____

Téléphone : _____

Nom du responsable : _____

Téléphone : _____

Par la présente, nous nous engageons comme établissement scolaire à présenter une équipe d'au moins quatre élèves inscrits à notre école en 3e ou 4e secondaire à la finale régionale du présent concours "Génies en foin". Cette finale se tiendra en mars ou en avril dans une école de notre région. Les coordonnées de cette rencontre nous seront transmises au plus tard en février.

Nous nous engageons également à déléguer la même équipe d'élèves à la grande finale qui se tiendra à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière en avril dans le cadre des activités d'Expo-Poc, et cela, si nous terminons en 1re place de notre région.

Nous nous engageons à nous conformer à toutes les règles du concours.

DATE LIMITE DE L'INSCRIPTION

_____

MEMBRE DE LA DIRECTION

_____

RESPONSABLE DU CONCOURS DE L'ÉCOLE

_____

RESPONSABLE DU CONCOURS POUR L'I.T.A. DE LA POCATIÈRE

_____

DATE

Note: Un minimum de 3 à 4 équipes est recherché par région; à défaut, la tenue du concours pourrait être annulée. Acheminer la présente sous pli recommandé au responsable du concours.

MÉDIAGRAPHIE

Nous vous présentons ici les sources les plus importantes qui nous ont permis d'élaborer les questionnaires des matchs de «Génies en foin». Nous vous présentons d'abord la catégorie de questions, certaines références générales et d'autres références plus précises servant habituellement d'exemples.

Écologie

Questions ayant trait aux organismes vivants et à leur milieu de même qu'aux relations existant entre eux.

Les manuels d'écologie de 1re secondaire peuvent très bien servir de manuels de base. Notez que la plupart d'entre eux possèdent un glossaire.

À titre d'exemples:

VIEL, Jacques et DARVEAU, Paul, *Pour une pensée écologique*, Montréal, Guérin, 1984, 313 p.

PARADIS, Odile, et al. *Écologie, un monde à découvrir*, Montréal, Les Éditions HRW, 1983, 376 p.

Biologie humaine

Questions ayant trait à l'anatomie, à la physiologie et à l'hygiène des grands systèmes du corps humain, de même qu'à la nutrition.

Les manuels de biologie humaine de 3e secondaire peuvent très bien servir de base.

À titre d'exemples:

DARVEAU, Paul, et al, *Le corps humain en santé*, Montréal, Guérin, 1987, 530 p.

JANSON, Johanne, *Comme un souffle de vie*, Outremont (Québec), Lidec, 1986, 471 p.

Note : Nous suggérons également de consulter les planches anatomiques du Petit Larousse.

Botanique

Questions ayant trait à la morphologie et à l'anatomie des plantes.

N'importe quel manuel de botanique élémentaire peut servir de base à la recherche.

À titre d'exemples:

LE GROUPE FLEURBEC, *Plantes sauvages des villes et des champs*, Montréal, Fides et Éditeur officiel du Québec, 1978, 273 p. (voir le glossaire, pages 15 à 26).

Note Nous suggérons également de consulter les planches du Petit Larousse portant sur la racine, la feuille, la tige, la fleur, l'arbre et la germination.

Productions agricoles

Questions portant sur les productions végétales et les productions animales au Québec et au Canada.

Pour une vision d'ensemble de l'agriculture au Québec:

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Le Québec statistique*, Édition 1985-1986 Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1190 p. (voir le chapitre 10 et tout particulièrement les pages 559 à 566 que vous trouverez ci-jointes).

Formation agricole

Questions sur les diverses écoles offrant une formation agricole d'enseignement collégial ou universitaire au Québec, de même que sur les divers programmes qu'elles offrent.

Il serait bon de consulter votre professeur de choix de carrière à cette fin. Les références qui suivent ne portent que sur les deux I.T.A.

À titre d'exemples:

I.T.A. DE LA POCATIÈRE ET DE SAINT-HYACINTHE, *La technologie, un pari d'avenir*, Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1989, s.p.

I.T.A. DE LA POCATIÈRE, *Vers une carrière en agro-alimentaire, parce qu'on compte sur vous trois fois par jour!*, Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1989, 43 p.

I.T.A. DE SAINT-HYACINTHE, *Vers une carrière en agro-alimentaire, parce qu'on compte sur vous 3 fois par jour!*, Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1989, 43 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, *Alors raconte... La ressource agricole et son exploitation*, Gouvernement du Québec 1989, 74 p.

LA GÉNÉTIQUE BOVINE

Une préoccupation commune anime les employés qui œuvrent quotidiennement au CIAQ: **l'amélioration génétique des bovins laitiers et de boucherie en offrant aux éleveurs, d'une part, la semence de taureaux au potentiel génétique supérieur et, d'autre part, des embryons congelés provenant de vaches donneuses reconnues.**

Le CIAQ occupe 40% du marché canadien de l'insémination artificielle et exporte la semence de ses taureaux dans près de 50 pays.

Partenaire de GÉNIES EN FOIN, le CIAQ souhaite bonne chance aux participants(es).

Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.
3450 Sicotte, C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Québec, Canada J2S 7B8
Téléphone: (514) 774-1141 Télécopieur (Fax): (514) 774-9319

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

90-0169